

REGLES DE SELECTION DE L'EQUIPE DE FRANCE 2025/2026

ANNEXE 1 RELATIVE AU COLLECTIF SENIOR A

Principes de sélection pour la constitution des bateaux de l'Équipe de France 2026 en vue des étapes de Coupe du Monde, des Championnats d'Europe et du Monde senior, ainsi que des Jeux Méditerranéens.

Remarque :

En fonction des performances réalisées et du contexte international, la FFA se réserve le droit de réviser sa liste de compétitions de référence **au plus tard en avril 2026**.

Contexte :

Ces exigences pour la sélection du collectif senior A constituent une annexe aux règles de sélection de l'équipe de France 2025/2026 et apportent des précisions supplémentaires sur les épreuves que les rameurs et barreurs doivent accomplir pour être éligibles à :

- Une participation à la Coupe du Monde I de Séville 2026 (ESP),
- Une participation à la Coupe du Monde III de Lucerne 2026 (SUI),
- Une participation au Championnat d'Europe à Varèse (ITA), (à confirmer)
- Une sélection dans l'Équipe de France Senior A pour participer aux Championnats du Monde 2026 à Amsterdam (NED),
- Une participation aux Jeux Méditerranéens à Taranto (ITA). (à confirmer)

Afin d'être sélectionnés, les athlètes devront accomplir les épreuves stipulées ci-dessous, sauf s'il existe des circonstances exceptionnelles (telles que définies dans les règles de sélection) empêchant leur réalisation. Dans ce cas, la FFA doit être informée de la raison spécifique conformément aux règles de sélection.

Épreuves du chemin de la sélection 2026	Dates	Lieux	Commentaires
Test à l'ergomètre 2000m	31 janvier	Paris Coubertin	-Ergomètre Concept II* -Drag factor libre
Test à l'ergomètre 30 minutes	20 février	CNE/Clubs	-Ergomètre Concept II -Drag factor libre -Cadence libre
Championnat de France bateaux courts	27-29 mars	Cazaubon	Bateaux qualifiés aux chpts interrégionaux bateaux courts
Régate de sélection 1	3-6 avril	CNE Vaires-sur-Marne	Sur convocation
Coupe du Monde I	29-31 mai	Séville (ESP)	Sur convocation
Test à l'ergomètre 2000m	3 juin	CNE - Clubs	-Ergomètre Concept II -Drag factor libre -Cadence libre
Coupe du Monde III	25-28 juin	Lucerne (SUI)	Sur convocation
Régate de sélection 2 <u>Sélection Finale Senior A</u>	3-6 juillet	CNE Vaires-sur-Marne	Sur convocation

* Toutes les épreuves ergométriques sont à réaliser sur un ergomètre fixe

La présence est obligatoire en cas de convocation. Les situations exceptionnelles seront examinées par le Directeur des Équipes de France.

Calendrier prévisionnel des stages 2026	Date	Lieux	Commentaires
Stage de février	1 ^{er} au 15 février	Lago Azul	
Stage post Piediluco	27 avril/10 mai	Varèse	
Stage préparation Lucerne	14 au 24 Juin	Varèse	Préparation Coupe du monde de Lucerne

A noter :

Dans l'intérêt de la performance du collectif senior A ou en cas de force majeure, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, la liste ci-dessus.

Championnats interrégionaux bateaux courts :

Une liste hiérarchisée de rameuses et rameurs qualifiés directement pour le championnat de France en bateaux courts sera établie par la DTN au regard des performances réalisées lors des différentes étapes précitées. Les rameuses et rameurs figurant sur cette liste ne seront pas autorisés à participer aux championnats interrégionaux.

La participation aux championnats interrégionaux sera donc obligatoire pour les athlètes ne figurant pas sur cette liste.

A l'issue de ces championnats et en tant que de besoin, la Direction Technique Nationale s'autorise à ajouter des qualifiés pour le Championnat de France bateaux courts.

Pour les deux sans barreur participant aux championnats interrégionaux bateaux courts, le lieu de participation sera déterminé en fonction des appairages. Les rameurs et les rameuses inscrits en pôle sont autorisés à participer à ces épreuves sur la même inter-région que leur structure de rattachement.

Régates de sélection :

Le Directeur de l'Equipe de France d'aviron, se réserve le droit exclusif de choisir les compositions des équipages des régates de sélection prévues dans le chemin de la sélection.

Pour envisager la sélection d'un équipage senior A pour un championnat de référence, le seuil minimal de performance requis devra se situer environ à 2% (du pourcentage du temps pronostic) du meilleur équipage **senior A français pour une sélection au championnat du monde dans une discipline du programme olympique**.

Un équipage FFA ne sera considéré comme **équipage de référence** que si son **meilleur temps sur 2000m** atteint environ **95% du temps pronostic de référence dans une discipline du programme olympique**.

Ces seuils de performance sont établis en supposant des conditions environnementales neutres. Le Directeur des Équipes de France d'aviron, en concertation avec les entraîneurs, peuvent ajuster ces références minimales en fonction des conditions météorologiques.

Atteindre ces seuils minimaux ne garantit pas une sélection. Ces seuils représentent uniquement les critères minimaux permettant au Directeur de l'Equipe de France d'aviron d'envisager la sélection d'un bateau.

- **Stages de préparation :**

Les participations aux stages de préparation sont obligatoires pour tous les athlètes sélectionnés, sauf accord contraire du Directeur de l'Equipe de France d'aviron.

- **Restrictions :**

Tous les athlètes convoqués pour la Coupe du Monde de Séville puis celle de Lucerne, ne pourront pas participer au Championnat de France senior du 9 et 10 mai 2026 et au Championnat National sprint senior du 6 et 7 juin.



Antonio MAUROGIOVANNI

Directeur de l'Équipe de France d'aviron



Sébastien VIEILLEDENT OLY

Directeur Technique National
Directeur Général

